

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2017 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2017, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 142 839 906 dinars et un bénéfice net de la période de 1 290 438 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

la note aux états financiers n°5 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société l'Union Financière Alyssa Sicav au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 505 474 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017. Cette charge a été liquidée au trésor public à la fin de cet exercice.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette observation.

Tunis, le 26 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2017	31/12/2016
	<u>ACTIFS</u>			
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	112 864 803,193	140 563 241,198
	a- Obligations et valeurs assimilées		112 864 803,193	138 033 613,678
	b- Autres valeurs		0,000	2 529 627,520
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	29 975 102,653	25 774 683,381
	a- Placements monétaires		5 990 953,151	4 995 214,233
	b- Disponibilités		23 984 149,502	20 779 469,148
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	5 653,699
	TOTAL ACTIF		142 839 905,846	166 343 578,278
	<u>PASSIF</u>			
			401 291,290	543 286,855
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	332 035,967	368 560,400
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	69 255,323	174 726,455
	ACTIF NET		142 438 614,556	165 800 291,423
CP 1	Capital	3.7	137 725 559,084	159 764 581,952
CP 2	Sommes distribuables	3.8	4 713 055,472	6 035 709,471
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 048,614	1 437,593
	b- Sommes distribuables de l'exercice		4 712 006,858	6 034 271,878
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		142 839 905,846	166 343 578,278

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>PR 1 Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>1 392 203,037</u>	<u>5 886 929,947</u>	<u>1 725 587,056</u>	<u>7 274 946,886</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 392 203,037	5 886 929,947	1 725 587,056	7 274 946,886
<u>PR 2 Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>370 809,307</u>	<u>1 228 213,289</u>	<u>272 456,067</u>	<u>1 183 757,376</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>1 763 012,344</u>	<u>7 115 143,236</u>	<u>1 998 043,123</u>	<u>8 458 704,262</u>
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-332 035,456</u>	<u>-1 368 176,335</u>	<u>-368 589,927</u>	<u>-1 492 845,650</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>1 430 976,888</u>	<u>5 746 966,901</u>	<u>1 629 453,196</u>	<u>6 965 858,612</u>
<u>CH 2 Autres charges</u>	3.10	-177 043,317	-697 816,762	-54 042,618	-226 208,166
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 253 933,571</u>	<u>5 049 150,139</u>	<u>1 575 410,578</u>	<u>6 739 650,446</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-215 718,048	-337 143,281	-482 086,603	-705 378,568
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>1 038 215,523</u>	<u>4 712 006,858</u>	<u>1 093 323,975</u>	<u>6 034 271,878</u>
<u>PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		215 718,048	337 143,281	482 086,603	705 378,568
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		35 503,996	101 293,367	57 658,051	-45 174,424
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		1 000,000	74 312,391	6 557,429	314 616,111
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-15 424,243	0,000	-14 032,832
<u>Résultat net de la période</u>		<u>1 290 437,567</u>	<u>5 209 331,654</u>	<u>1 639 626,058</u>	<u>6 995 059,301</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/12/2017 en (DT)

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 290 437,567</u>	<u>5 209 331,654</u>	<u>1 639 626,058</u>	<u>6 995 059,301</u>
a- Résultat d'exploitation	1 253 933,571	5 049 150,139	1 575 410,578	6 739 650,446
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	35 503,996	101 293,367	57 658,051	-45 174,424
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1 000,000	74 312,391	6 557,429	314 616,111
d- Frais de négociation de titres	0,000	-15 424,243	0,000	-14 032,832
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-5 449 551,371</u>	<u>0,000</u>	<u>-6 306 045,509</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-7 186 570,895</u>	<u>-23 121 457,150</u>	<u>-15 008 905,170</u>	<u>-48 792 146,216</u>
a- Souscriptions	19 419 925,093	76 444 615,282	19 309 198,849	128 428 710,238
- Capital	19 033 200,000	74 992 500,000	18 889 100,000	126 080 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-174 343,147	-713 286,392	-194 467,633	-1 370 754,997
- Régularisation des sommes distribuables	561 068,240	2 165 401,674	614 566,482	3 719 165,235
b- Rachats	26 606 495,988	99 566 072,432	34 318 104,019	177 220 856,454
- Capital	26 068 200,000	97 405 800,000	33 566 700,000	173 250 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-238 543,373	-927 382,009	-345 379,808	-1 884 178,515
- Régularisation des sommes distribuables	776 839,361	3 087 654,441	1 096 783,827	5 854 534,969
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-5 896 133,328</u>	<u>-23 361 676,867</u>	<u>-13 369 279,112</u>	<u>-48 103 132,424</u>
<u>AN4- Actif Net</u>				
a- En début de période	148 334 747,884	165 800 291,423	179 169 570,535	213 903 423,847
b- En fin de période	142 438 614,556	142 438 614,556	165 800 291,423	165 800 291,423
<u>AN5- Nombre d'actions</u>				
a- En début de période	1 460 149	1 613 932	1 760 708	2 085 634
b- En fin de période	1 389 799	1 389 799	1 613 932	1 613 932
VALEUR LIQUIDATIVE	102,488	102,488	102,730	102,730
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,51%	3,40%	3,80%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/12/2017

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 31/12/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2017 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		31/12/2017	31/12/2016
BTA	(1)	71 831 018,016	80 589 617,391
Obligations émises par l'Etat	(2)	2 463 083,836	3 078 854,794
Obligations des Sociétés	(2)	38 570 701,341	54 365 141,493
Titres d'OPCVM		0,000	2 529 627,520
Total		112 864 803,193	140 563 241,198

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
BTA		70 009 858,956	71 831 018,016	50,29%
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 048 091,119	3,53%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	981 052,858	0,69%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 647 336,925	5,35%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 096 566,204	22,47%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	21 123 856,746	14,79%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	4 934 114,164	3,45%

(2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
Obligations Emises par l'Etat		2 400 000,000	2 463 083,836	1,72%
EMPRUNT NAT2014 cat B	30 000	2 400 000,000	2 463 083,836	1,72%
Obligations des Sociétés		37 587 242,000	38 570 701,341	27,00%
AIL 2014-1	30 000	1 200 000,000	1 229 568,000	0,86%
AMENBANK ES2009	30 000	1 399 200,000	1 414 743,770	0,99%
AMENBANK2008 SUB B	20 000	1 100 000,000	1 137 972,602	0,80%
AMENBANKES2011-1	10 000	400 000,000	405 187,507	0,28%
AMENBANKSUB2010	18 000	959 580,000	974 131,439	0,68%
ATBSUB09 LIGA2	20 000	500 000,000	513 683,836	0,36%
ATL 2008 (ES)	4 050	81 000,000	82 640,416	0,06%
ATL 2011 TF	10 000	400 000,000	417 643,836	0,29%
ATL 2013-1 TF	10 000	600 000,000	622 713,863	0,44%

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 800 000,000	1 818 392,548	1,27%
ATTIJARI BANK 2010	50 000	714 200,000	744 069,214	0,52%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	20 700	414 000,000	416 540,711	0,29%
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	800 000,000	826 511,781	0,58%
ATTIJARI LEASE 2015-1	20 000	1 200 000,000	1 250 772,165	0,88%
ATTIJARI LEASE 2015-2	28 800	1 728 000,000	1 730 041,407	1,21%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	800 000,000	800 789,041	0,56%
BH 2009CATB	50 000	3 075 000,000	3 205 022,794	2,24%
BNASUB09	23 300	1 086 712,000	1 121 310,528	0,79%
BTE 2009	20 000	400 000,000	404 970,959	0,28%
BTE 2010	10 000	300 000,000	303 624,329	0,21%
BTE 2010 V	10 000	300 000,000	303 816,000	0,21%
BTK09 CAT(B)	15 000	450 000,000	466 686,000	0,33%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	285 750,000	287 604,478	0,20%
BTK SUB 2014-1 cat A	17 000	680 000,000	681 862,269	0,48%
CIL 2016-1- 7.5%	5 000	400 000,000	415 123,288	0,29%
CIL2013/1-A 7%	20 000	399 000,000	400 595,616	0,28%
CIL2014-2 7.6%	15 000	900 000,000	950 372,384	0,67%
CIL2015-1 T 7.65%	15 000	900 000,000	930 180,821	0,65%
CIL2015-2 T 7.65%	5 000	300 000,000	303 168,986	0,21%
HL 2015-2 A7.65%	10 000	800 000,000	837 424,219	0,59%
HL 2016-1 7.65%	10 000	800 000,000	825 083,617	0,58%
HL 2016-2 7.65%	19 400	1 552 000,000	1 560 847,676	1,09%
HL 2017-3 8%	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,70%
STB2010-1	46 000	1 380 000,000	1 427 030,400	1,00%
TL SUB 2013/A 7.35%	20 000	800 000,000	842 529,315	0,59%
TLS2014-1	20 000	800 000,000	831 309,150	0,58%
TLS2014-2	20 000	800 000,000	802 250,521	0,56%
TLS2015-2	10 000	800 000,000	839 846,575	0,59%
TLS2016-1	10 000	800 000,000	835 638,356	0,59%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,70%
UIB SUB 2016-A 7.4%	9 500	950 000,000	1 005 469,589	0,70%
UIB SUB 2015	20 000	1 200 000,000	1 238 342,137	0,87%
UIB2009-1 CAT A	20 000	400 000,000	407 732,602	0,29%
UIB2009-1 CAT B	20 000	932 800,000	951 691,117	0,67%
HL 2017-3 8% INTERCALAIRES			2 454,794	0,00%
TLS2017-2-7.95% INTERCALAIRES			3 310,685	0,00%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Revenus des obligations et valeurs assimilées				
Revenus des obligations - Intérêts	563 740,084	2 518 093,169	784 152,884	3 397 215,868
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	828 462,953	3 368 836,778	941 434,172	3 877 731,018
TOTAL	1 392 203,037	5 886 929,947	1 725 587,056	7 274 946,886

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à 29 975 102,653 DT et s'analyse comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 990 953,151	4 995 214,233	4,19%
Disponibilités	(2)	23 984 149,502	20 779 469,148	16,79%
Total		29 975 102,653	25 774 683,381	20,99%

(1) Placements monétaires :

Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'Actif
UBCI	5,23%	20 jours	19/12/2017	1 496 523,435	1 498 780,907	1,05%
UBCI	5,23%	20 jours	25/12/2017	1 496 523,435	1 497 737,939	1,05%
UBCI	5,23%	20 jours	27/12/2017	997 682,290	998 260,458	0,70%
UBCI	5,23%	20 jours	28/12/2017	997 682,290	998 144,757	0,70%
UBCI	5,23%	20 jours	29/12/2017	997 682,290	998 029,090	0,70%
Total placement certificats de dépôt				5 986 093,740	5 990 953,151	4,19%

(2) Disponibilités :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à terme	14 500 000,000	14 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	87 667,507	60 142,466
Intérêts courus/DAV (POT)	68 091,746	55 182,370
Avoirs en banque	9 328 390,249	6 664 144,312
Total	23 984 149,502	20 779 469,148

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	43 455,709
Intérêts des certificats de dépôt	71 013,117	288 014,136	68 001,812	310 232,431
Intérêts sur les avoirs bancaires	299 796,190	940 199,153	204 454,255	830 069,236
TOTAL	370 809,307	1 228 213,289	272 456,067	1 183 757,376

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres actifs:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
AC4	Autres Actifs	0,000	5 653,699
	RS sur achats BTA	0,000	5 653,699

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
PA 1	Opérateurs créditeurs	332 035,967	368 560,400
	Frais de gestionnaire	75 630,298	66 813,624
	Frais de dépositaire	36 892,942	43 390,965
	Frais des distributeurs	219 512,727	258 355,811

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libellé	31/12/2017	31/12/2016
PA 2	Autres créditeurs divers	69 255,323	174 726,455
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	37 900,381	140 250,878
	Redevance CMF	12 413,602	14 300,109
	Charges à payer sur l'exercice	18 941,340	20 175,468

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2016	
* Montant en nominal	161 393 200
* Nombre de titres	1 613 932
* Nombre d'actionnaires	1 770
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	74 992 500
* Nombre de titres émis	749 925
Rachats effectués	
* Montant en nominal	97 405 800
* Nombre de titres rachetés	974 058
Capital au 31/12/2017	
* Montant en nominal	138 979 900
* Nombre de titres	1 389 799
* Nombre d'actionnaires	1 607

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à -23 361 676,867 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 31/12/2017 est de 1 389 799 contre 1 613 932 au 31/12/2016.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2016	159 764 581,952	159 764 581,952
Souscriptions de la période	74 992 500,000	74 992 500,000
Rachats de la période	-97 405 800,000	-97 405 800,000
Autres mouvements	374 277,132	5 087 332,604
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	101 293,367	101 293,367
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	74 312,391	74 312,391
- Frais de négociations de titres	-15 424,243	-15 424,243
- Régularisation des sommes non distribuables	214 095,617	214 095,617
- Sommes distribuables		4 713 055,472
Montant fin de période au 31/12/2017	137 725 559,084	142 438 614,556

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31/12/2017 s'élèvent à **4 713 055,472** DT contre **6 035 709,471** DT au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Somme distribuables des exercices antérieurs	1 048,614	1 437,593
Résultat d'exploitation	5 049 150,139	6 739 650,446
Régularisation du résultat d'exploitation	-337 143,281	-705 378,568
Total	4 713 055,472	6 035 709,471

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE (Ex-UBCI FINANCE).

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>332 035,456</u>	<u>1 368 176,335</u>	<u>368 589,927</u>	<u>1 492 845,650</u>
Rémunération du gestionnaire	75 630,299	311 640,170	66 813,124	214 371,690
Rémunération du dépositaire	36 892,834	152 019,604	43 421,126	183 953,100
Rémunération des distributeurs	219 512,323	904 516,561	258 355,677	1 094 520,860

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>177 043,317</u>	<u>697 816,762</u>	<u>54 042,618</u>	<u>226 208,166</u>
Redevance CMF	36 892,834	152 019,604	43 421,126	183 953,100
Contribution conjoncturelle 7.5%	129 986,783	505 473,783	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	10 163,700	40 323,375	10 621,492	42 255,066

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.17 au 31.12.17	Période du 01.01.17 au 31.12.17	Période du 01.10.16 au 31.12.16	Période du 01.01.16 au 31.12.16
<u>Abonnement des charges budgétisées</u>	<u>10 163,700</u>	<u>40 323,375</u>	<u>10 621,492</u>	<u>42 255,066</u>
Taxes	4 014,478	15 927,005	4 999,187	19 888,069
Frais bancaires	31,569	125,244	29,293	116,536
Publication BO CMF	429,628	1 704,500	202,423	805,620
Honoraires CAC	1 693,682	6 719,500	1 689,432	6 721,000
Frais AGO et publications	969,686	3 847,126	684,764	2 723,841
Jetons de Présence	3 024,657	12 000,000	3 016,393	12 000,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE (Ex- UBCI FINANCE) une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

5. AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 505 474 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et liquidée au Trésor public à la fin de cet exercice.